8°
Coll
FRC
3804

EXAMEN IMPARTIAL

DE l'exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans, dans la révolution actuelle.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

EXAMEN IMPARTIAL

De l'exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans, dans la révolution actuelle.

S'il est vrai, comme le titre l'annonce, que M. le duc d'Orléans, (1) ait écrit lui-même son exposé, on ne peut lui refuser la qualité d'écrivain adroit, & de peintre habile. Il étoit impossible de se montrer dans un cadre plus agréable, & sous un coloris plus séduisant, qu'il ne l'a fait en nous donnant son portrait. S'est-il peint ressemblant, ou s'est-il trop flatté ? Voilà maintenant la question.

J'aime la maison de Bourbon. Je suis jaloux de sa gloire. J'aime même personnellement M. le duc d'Orléans. Je lui en ai donné, dans plus

(1) On se sert encore de l'ancien stile pour être entendu de tout le monde. Les langues ne consistant qu'en signes conventionnels, on ne les change point comme on veut.

d'une occasion, des preuves dont il a bien voulu me témoigner sa satisfaction, & mon éloignement de lui, éloignement dont je ne lui ai point dissimulé la cause, n'est pas la moins forte marque d'attachement que je lui aie donnée.

Mon desir le plus fort est donc de m'être trompé. Mon desir le plus fort est de trouver M. le le duc d'Orléans sincère & vrai dans son exposé. Mon desir le plus fort, est d'être convaincu, *que sa conduite, dans la révolution présente, a été aussi simple & naturelle, que ses motifs étoient raisonnables & justes.* Pouvant alors accorder mon penchant avec mon devoir, avec ma fidélité pour ma patrie, & mon amour pour mon roi, je vole auprès de M. le duc d'Orléans, abjurer des soupçons qui auroient été mal fondés, & mériter mon pardon à force de zèle & de services.

Qu'il me permette donc, quoi qu'il prenne dès le commencement de son exposé l'engagement *de tout dire*, de lui demander quelques éclaircissemens sur certains endroits où il me semble que M. le duc d'Orléans n'a point rempli sa promesse.

Je passe sur le goût qu'il prétend inné en lui pour la liberté, & par lequel il dit avoir toujours été principalement dominé. Si on fait attention aux premiers pas de M. le duc d'Orléans dans le monde, si on examine sa conduite dans

ſa jeuneſſe, on lui accordera aiſément qu'il n'aimoit pas la *gêne*, pas même celle *des bienſéances*. Mais on ne voit nulle part, dans aucunes de ſes actions, ce goût réel de la liberté, goût ſublime qui éleve l'ame, qui la cabre contre toute eſpèce de tyrannie, qui l'enflâme pour le bonheur de ſes concitoyens. M. le duc d'Orléans, pendant très-long-tems, n'a montré à cet égard que la plus profonde indifférence, & lui-même, loin d'être libre, étoit l'eſclave le plus parfait, d'abord de ſes paſſions voluptueuſes, & enſuite de la paſſion encore moins honnête de l'amour pour l'argent, paſſion ſordide qui lui a fait faire plus d'une action indigne de ſon rang, plus d'une indigne de l'homme juſte, & qui auroit déſhonoré un citoyen ordinaire. C'eſt dommage, ces goûts ne s'accordent point avec celui de la liberté.

Paſſons ſur ſes premiers pas dans la carrière politique. Le prince convient lui-même qu'ils furent l'effet de l'aſcendant de ſon père ſur ſon eſprit, ou des conſeils de ceux qui l'entouroient.

Mais, dit-il, à la troiſième époque, (c'eſt-à-dire, au mois de novembre 1787,) ſa conduite fut entiérement le réſultat de ſes idées, & l'effet de ſa volonté.

Cela peut être, quoique cela ſoit fort douteux,

mais quels en furent les vrais motifs ? C'eſt à quoi M. le duc d'Orléans auroit du répondre cathégoriquement. Dans les premières aſſemblées de chambres, avant la tranſlation du parlement à Troyes, la conduite du prince fut molle, inſouciante, & équivoque. Il oublia même, pendant tout le tems de l'exil, *ſon goût dominant pour la liberté*. Il fit baſſement ſa cour au deſpotiſme, & abandonna à ſes coups, & le peuple, & le parlement, qui, dans ce moment, pouvoit ſeul réſiſter aux entrepriſes du pouvoir arbitraire.

Tout-à-coup M. le duc d'Orléans fait un acte de vigueur pour ſe faire exiler ; & puis il oublie toute ſa fermeté dans les événemens poſtérieurs. Son amour *inné* pour la liberté s'endort profondément pour ne ſe réveiller qu'au moment de la convocation des états-généraux.

Oh ! alors toute ſa conduite change de face. Il careſſe le peuple, il devient auſſi jaloux de ſa faveur, que juſques-là, il avoit été peu curieux même *de ſon eſtime*.

M. le duc d'Orléans a ſenti ce reproche. Il veut l'écarter & voici ce qu'il dit.

» Dans toute démarche un peu importante, » je ne me ſuis jamais décidé qu'après avoir été » pleinement perſuadé que j'avois droit & raiſon : » & ſi quelquefois j'ai été dans l'erreur, cette » erreur, d'après ma perſuaſion, n'en étoit pas

» moins une vérité pour moi ; or, continue-t-il,
» quand l'opinion du public s'eſt trouvé contraire
» à la mienne, jai penſé, avec quelque raiſon,
» qu'il s'étoit moins occupé que moi de la queſ-
» tion, & qu'il m'avoit jugé ſans m'entendre ;
» j'en ai donc été peu affecté : mais quand au
» contraire le public a approuvé ma conduite,
» plus affermi par là dans mon opinion, je n'en
» ai été que plus ſenſible à ſon ſuffrage ».

Cela explique à merveille la conduite du duc d'Orléans juſqu'à l'époque où il a été queſtion d'aſſembler les Etats. Il avoit jugé qu'il n'y avoit à gagner pour lui à mériter l'eſtime publique, & il avoit bien jugé, en ne jugeant que comme intrigant & ambitieux : en conſéquence, il s'eſt livré ſans contrainte à ſes penchans libidineux, ou à ſon inſatiable avarice, ſans ſe ſoucier du mépris & de l'indignation générale. Mais quand les diſpoſitions prononcées du peuple, ont annoncé qu'il s'ennuyoit d'une tyrannie devenue tout à fait inſupportable, le duc s'eſt apperçu, ou d'autres pour lui, qu'on pourroit faire ſes affaires en gagnant ſon amitié, & alors il reprit une conduite toute oppoſée à celle qu'il avoit tenue juſqu'à ce moment.

Dès cet inſtant le ſeigneur le plus dur à l'égard de ſes vaſſaux, le plus exacteur, le plus ſévère, ſur-tout ſur l'article des droits pécuniaires, a affiché la modération, la généroſité, & même

l'abandon. Les instructions les plus séduisantes ont été envoyées par-tout, & en même tems publiées avec affectation. Les droits ont été remis aux redevables au moins en grande partie, & cette remise a été publiée avec éclat : non-seulement par les journaux, mais encore par de petites feuilles particulières que l'on faisoit distribuer *gratis* en profusion.

On a en même tems fait annoncer par-tout, & jusqu'aux prônes des paroisses, que touché de la misère & des malheurs d'une grande partie du peuple, dont jusqu'alors on s'étoit si peu occupé, on se disposoit à faire de grandes aumônes ; & on a chargé les curés de faire ces aumônes suivant leur prudence, & toujours, bien entendu, au nom du Prince. Mais content de l'effet que cela devoit faire sur les esprits, & ne pouvant renoncer tout à fait à la soif de l'or, on a oublié de rembourser les curés de leurs avances. (1) Je demanderai donc à M. le duc

(1) Le curé de St. Eustache, ne pouvant point douter de la sincérité des promesses de son illustre paroissien, & regardant sa parole comme sacrée, a fait en son nom des aumônes extraordinaires pour une somme de plus de 60000 livres. ; quand il s'est présenté au remboursement, il a reçu 3000 liv., & il lui a été impossible depuis d'obtenir un sol au-delà.

d'Orléans, si sa sollicitude apparente pour les pauvres, étoit bien sincère? Si elle n'avoit véritablement aucun autre motif que celui de faire du bien? Je crois, & je suis en vérité de bien bonne foi; je crois que s'il n'avoit eu d'autre vue que le soulagement des malheureux, il eût été de la plus grande fidélité à sa parole, & sans doute beaucoup plus réservé à publier ses bienfaits.

Je remarque que, toujours dans le même tems il affectoit une popularité extraordinaire, & que se promenant dans son jardin, où auparavant on ne le voyoit jamais, il poussoit jusqu'à la puérilité l'envie de recueillir des applaudissemens en paroissant vouloir s'y dérober. (1)

Il ne manquoit pas non plus de se trouver dans tous les endroits publics; & ce prince si fier, si dédaigneux étoit toujours riant, toujours caressant.

Il me semble qu'un homme qui n'auroit cherché que la liberté, qui n'auroit voulu que le bien auroit mis moins d'affectation dans sa con-

(1) Le duc d'Orléans traversant un jour son jardin étoit suivi par la foule qui l'applaudissoit; il redoubla le pas, mais à chaque instant il s'arrêtoit pour toucher à sa boucle de jarretière qui paroissoit le gêner.

duite, moins d'appareil dans les sacrifices qu'il auroit faits pour le bonheur commun, et qu'il auroit plutôt cherché à mériter l'estime & la reconnoissance de la nation, que courir après l'enthousiasme & les acclamations du peuple.

Mais enfin, passe encore pour l'ostentation. Si d'ailleurs M. le duc d'Orléans explique d'une manière naturelle & vraie ces différentes circonstances, je lui pardonne volontiers ce petit défaut, & je redevieus son ami comme auparavant.

Mais je demanderai encore, avant de signer le traité, pourquoi le foyer de l'insurrection étoit toujours au Palais Royal ? Pourquoi le nom du Prince se mêloit à toutes les motions ? Pourquoi celles-ci étoient toujours faites par les mêmes individus & applaudies par les mêmes personnes ? Pourquoi enfin le Palais Royal étoit devenu un centre commun où se formoient & où venoient aboutir tous les complots ? C'est de là que le feu se répandoit non-seulement dans Paris, mais dans toutes les Provinces, où il y avoit aussi un certain nombre de gens qui sembloient faire métier de colporter les louanges du duc d'Orléans, & qui avoient, avec la société du Palais Royal, une correspondance suivie.

M. le duc d'Orléans passe avec beaucoup d'adresse sur toutes ces questions : mais c'est aussi sauter trop roide. Quand on a pris l'engagement

de tout dire, il ne faut rien négliger ; & quand une fois on s'abaisse à la justification, il faut tout éclaircir. Il faut donc que M. le duc d'Orléans veuille bien, *dans un nouvel exposé rédigé par lui-même*, me satisfaire sur tous ces points ; me dire par quelle raison son palais étoit le foyer de l'insurrection ? Comment il l'a souffert, & souvent autorisé par sa présence ?

Ce n'est pas que de tout cela nous n'ayons tiré un très-grand avantage pour la révolution. Nous avons même, sous ce point de vue, une obligation infinie à M. le duc d'Orléans. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, il est question de savoir si sa conduite, dans tous ces événemens, *a été aussi légitime que naturelle :* si c'est par un pur hazard que les premiers éclats sont partis du Palais Royal. Si c'est par un pur hazard que les éloges du duc figuroient toujours à côté des plaintes du gouvernement, & s'il n'avoit aucune vue particulière dans tous ces mouvemens où son nom se trouvoit toujours mêlé.

En suivant ainsi M. le duc d'Orléans, j'arrive au 24 Juin 1789, jour auquel les Gardes Françoises ont mis bas les armes. Il repousse le reproche qu'on lui a fait de les avoir débauchés à prix d'argent, par un pompeux éloge de ce Régiment. C'est fort bien, Monsieur le duc, mais louer n'est pas discuter, & ici, c'est de la discussion, ce sont des preuves qu'il nous faut.

Je n'entends point enlever aux Gardes Françoises le mérite de la belle action qu'ils ont faite, et pour laquelle la nation leur doit une couronne immortelle. Je suis persuadé que ce n'est point l'argent qui a guidé ces braves Militaires dans cette occasion, & qu'ils n'ont eu besoin que de la noblesse de leurs ames, que de leur patriotisme, pour se refuser à un commandement sanguinaire.

Mais, dites-moi, M. le duc, n'avez-vous pas pu ensuite profiter de leurs dispositions & de leur mépris pour leurs officiers ? Voyons ce qui est arrivé postérieurement. Depuis le 24 Juin les Gardes Françoises n'ont plus connu ni discipline, ni subordination. Ils se sont livrés aux orgies les plus scandaleuses. Et où alloient-ils encore ? Au Palais Royal, où ils faisoient de très-grandes dépenses, en criant : *vive le Duc d'Orléans*. Vous conviendrez que cette licence effrénée, qui effrayoit le citoyen paisible, n'étoit pas une suite nécessaire de leur action sublime du 24 Juin. Vous conviendrez encore que ce n'étoit pas leur paye qui pouvoit fournir aux dépenses qu'entraînoient leurs abondantes libations, & qu'on peut fort bien soupçonner que les fonds extraordinaires leur venoient de celui auquel ils alloient jusques chez lui payer un si bruyant tribut d'acclamations. Quelques détachemens d'autres Régi-

gimens ont suivi l'exemple des Gardes Françoises, & c'est toujours au Palais Royal qu'étoient les rendez vous, & là ils dépensoient de l'argent, *ils recevoient de l'argent* (1), & les chansons bachiques étoient toujours en l'honneur du duc d'Orléans.

Mais ce n'est encore rien que tout cela, voici qui devient plus sérieux.

Un Ministre chéri est renvoyé, & l'explosion se fait ; mais c'est encore du Palais Royal qu'elle part. C'est là que la *populace* est armée (2) ; c'est de là que les grouppes partent pour se répandre dans les differens quartiers de la Ville ; c'est là qu'on donne les ordres pour brûler les barrières ; c'est de là que l'on part pour aller chez Curtius prendre votre buste, & qu'on y joint celui de M. Necker pour les promener dans les rues (3).

---

(1) Lorsque les Gardes Françoises, ou autres troupes avoient dépensé tout leur argent au Palais Royal, plusieurs personnes faisoient revenir du vin, elles payoient, & souvent laissoient encore de l'argent sur les tables.

(2) Il n'y eut d'abord que la populace qui se souleva & se déborda dans Paris, les bourgeois ne s'armèrent que pour leur propre sûreté, & peu s'éloignèrent de leur maison le 12 Juin 1789.

(3) Pendant ce tems là, *notre amoureux fou de la liberté*, écrit au baron de Breteuil une lettre aussi vile que

Vous attribuez cela à ce que votre nom ſe trouvoit ſur toutes les liſtes des membres de l'Aſſemblée Nationale qu'on diſoit exilés, « j'ai tou-» jours penſé, dites-vous, que ce fut cette parti-» cularité qui fut cauſe qu'on joignit mon effigie » à celle de M. Necker, dans l'eſpèce de triom-» phe que le peuple lui décerna.

Ah, Monſeigneur, cela peut paroître tout naturel dans votre *expoſé*. Mais quand on ſe rappelle tous les faits antérieurs que je viens de paſſer en revue, on ne peut ſe diſſimuler que tout ceci étoit préparé d'avance. D'ailleurs, pourquoi plutôt votre effigie que celle d'un autre ? Pourquoi votre effigie toute ſeule, puiſque les liſtes, d'après vous-même, portoient pluſieurs noms ? Et puis, vous n'ignorez pas, quoique vous n'en diſiez rien, que votre buſte étoit COURONNÉ; que c'étoit à lui que ſe rendoient les principaux hommages, et que M. Necker n'étoit là que pour ſervir de couverture. Vous n'ignorez pas non

---

platte, pour le complimenter ſur ſa nouvelle promotion au miniſtère, pour l'aſſurer de ſon attachement, de ſa ſoumiſſion, & il va juſqu'à lui demander pardon de s'être déclaré contre lui dans une autre circonſtance.

On ne peut pas nier cette lettre qui exiſte en original. Il faut donc convenir que tout cela ſent l'intrigue, & ne peut jamais avoir le noble caractère de l'amour de la liberté.

plus que les différens grouppes répandus dans les carrefours arrêtoient les citoyens, et les contraignoient de crier : *vive le duc d'Orléans*, IL SERA NOTRE ROI. J'ai été forcé comme les autres de remplir cette formalité pour traverser le Pont-Neuf, et l'on m'a fait répéter trois fois, parce que j'omettois la seconde partie de la formule qui me fesoit dresser les cheveux à la tête. Remarquez encore que les acteurs de ces scènes de désordre étoient tous, à l'exception des chefs qu'on pouvoit aisément reconnoître, des gens sans aveu, ce qu'on appelle *des bandits*, qui n'avoient point de chemise, et dont cependant les poches étoient garnies d'argent. Qui donc le leur avoit donné ? Qui le leur avoit donné pour faire crier : *vive le duc d'Orléans, il sera notre Roi.*

N'est-il pas risible après cela, d'entendre dire à ce prince dans son exposé ; « Je ne flattai » point le peuple, et ne craignis point la cour? » Je me dérobai à des empressemens qui me » paroissoient plus propres à augmenter le trouble » qu'à remédier au mal. Je me retirai pour la soirée » à ma maison de Mouceaux où je passai la nuit.

Mais cette retraite est précisément ce que tous le monde lui reproche. Les bons citoyens, parce qu'ils auroient voulu que M. le duc d'Orléans vînt à Paris, cherchât à ramener le calme, et sur-tout

ſe déclarât ouvertement et avec force contre l'abus que l'on faiſoit de ſon nom & de son effigie : et je crois que, telle eût été ſa conduite, s'il n'eût véritablement été pour rien dans cette tragi-comédie. Ses partiſans, au contraire, parce qu'ils prétendent que ſon abſence a fait manquer le coup. Dans le fait, il a été expédié pour Mouceau quatre couriers, dans cette journées, pour amener le prince à Paris.

Quant à la circonſtance rappellée comme juſtificative, par M. le duc d'Orléans, qu'il demanda de n'être pas de la députation chargée de venir annoncer à la capitale la démarche du Roi auprès de l'Aſſemblée Nationale, & qu'il évita de ſe montrer à Paris le jour que le Roi vint viſiter cette ville, j'en demande pardon à S. A. Mais je ne peux pas croire que si elle eût été véritablement étrangère à tout ce qui s'étoit paſſé, elle eût ſeulement penſé à refuſer la première miſſion, & à s'écarter du Roi dans la ſeconde circonſtance. C'eſt bien ici le cas de dire que trop de précaution décèle l'embaras.

Avançons, car je tiens M. le duc d'Orléans ſur les épines. Je viens avec lui aux journées mémorables des 5 & 6 octobre 1789.

Ici je serai un peu minutieux, et l'importance de l'objet me fera, sans doute, obtenir mon pardon.

Je dirai d'abord, ce dont M. le duc d'Orléans, ne croit pas devoir nous instruire, que pendant 4 ou cinq jours avant ce terrible moment, la route de Paris à Versailles étoit couverte de gens de livrée, & de jockais allant & venant perpétuellement, & faisant la chaîne de Versailles à Paris, & de Paris à Versailles.

Le dimanche 4, sur-tout, c'étoit un mouvement extraordinaire. On eût dit que ces gens avoient des aîles, tant ils disparoissoient & reparoissoient avec promptitude.

Nous approchons de la catastrophe, & ce moment-ci paroît bien épineux pour le duc d'Orléans. On sent, en lisant l'endroit de son exposé, où il a été forcé d'en parler, toute la peine qu'il a eue à le traiter, & à sortir d'embarras.

« J'ai couché, dit-il, à Paris. le dimanche 4. » Je me proposois de retourner le lundi matin » à Versailles, mais je fus retenu par le travail, » qu'avoient à faire avec moi quelques per- » sonnes de ma maison. J'appris, continue-t-il » successivement, l'effervescence qui régnoit » dans Paris, le départ pour Versailles *d'une quan-* » *tité de peuple assez considérable*, ayant des armes » & même du canon.

D'une quantité de peuple *assez considérable*! eh, M. le duc, cette manière d'atténuer les circonstances en narrant est aussi par trop

recherchée. Vous apprîtes le départ *d'une foule INNOMBRABLE* de peuple. Vous apprîtes qu'elle avoit des armes & même du canon : vous saviez qu'elle alloit à Versailles : & vous restâtes tranquille ! M. le duc, il me semble vous entendre dire comme à Bridoison, *je sais ce que c'est.*

Mais non, vous ne restâtes point tranquille, car ici vous ne vous contentez pas de taire les faits, vous les déguisez. Vous n'avez point couru au secours de votre Roi, mais vous n'avez pas non plus continué votre travail avec vos gens.

Le 5 Octobre au matin, vous étiez, & même de fort bonne heure, au bois de Boulogne, *au pied de la pyramide*, entouré de Jokais que vous expédiez les uns pour Versailles, les autres pour Paris. C'est là que, par le même canal, & de demie heure en demie heure, vous receviez des nouvelles ; elles n'étoient sûrement point insignifiantes.

Un autre fait que l'on passe encore sous silence, c'est que les femmes, ou plutôt les hommes déguisés en femmes qui alloient à Versailles, avoient le nom du duc d'Orléans, pour cri de ralliement à leur départ & à leur arrivée : & en effet les différentes troupes se réunissoient à ce cri. Observons encore que toutes ces troupes vomissoient les injures les plus grossières & les plus atroces contre le Roi, la Reine, & la famille

famille royale, tandis qu'elle faiſoient retentir au loin, les acclamations & les éloges du duc d'Orléans.

Il eſt vrai comme il le dit, que le 5, il a couché à Paris. (& certes ce n'étoit pas là ſa place, tandis que le Roi étoit menacé à Verſailles). On ignore ſi en effet, un officier l'a fait éveiller, (quoiqu'il ne dût pas dormir) le mardi 6, tout exprès pour lui apporter des nouvelles vagues, mais ce qu'il y a de sûr, c'eſt que cela étoit bien inutile. Le duc d'Orléans avoit à tout moment des nouvelles bien plus certaines.

Le mardi 6, il eſt parti un peu avant 7 heures, pour Verſailles, & à 7 heures trois quarts, il étoit à l'entrée des avenues. C'eſt là qu'il a rencontré les têtes des Gardes du Corps, que le peuple promenoit au bout des piques, & ce ſpectacle ne lui a point cauſé l'impreſſion douloureuſe qu'il dit avoir reſſentie, car on l'a vue rire dans ſa voiture en les contemplant : & on en a été indigné.

Arrivé à Versailles, il est descendu chez M. l'évêque d'Autun, où il n'est resté qu'un moment. Il en est sorti seul, & a été joint sur les 9 heures par M. de Biron, avec lequel il est monté au château. Il l'a quitté presqu'aussitôt, pour passer dans le sallon d'Hercule, où il a causé longtems avec M. Duport, étant tous deux entourés d'une foule de gens à qui on ne peut donner d'autre nom que celui de *brigands*.

Il est reparti pour Paris avant le Roi & la Reine, & pendant leur marche, on a toujours vu de ses couriers sur la route.

Au point du jour un homme couvert de sa livrée, & à cheval, attendoit l'arrivée du Roi. Cet homme est parti comme un trait, aussitôt qu'il a eu apperçu le cortège.

Voilà qu'elle a été la conduite de M. le duc d'Orléans depuis le mois de novembre 1787. Voilà ce qu'il a fait avant & depuis la révolution. Voilà ce qu'il a fait les 4, 5 & 6 octobre 1789. Ces faits sont constans, ils sont tous authntiquement prouvés, où le feront quand on voudra.

Jugez d'après eux, ſi la conduite de M. le duc d'Orléans, dans la révolution actuelle, *eſt auſſi ſimple que naturelle.*

Il veut démentir les vues qu'on lui a ſuppoſées en criant à l'abſurdité. Mais il doit ſavoir qu'en intrigue, on ne raiſonne pas par des probabilités. C'eſt là ſur-tout que le vrai n'eſt pas toujours vraiſemblable ; & s'il a réellement conçu l'affreux projet qu'on lui prête, ce n'eſt pas un crime de plus qui auroit pu l'arrêter.

Je ne ſuis pas aſſez inſtruit pour le juger ſur ce point délicat ; je ne lui ferai qu'une ſeule queſtion. Le peuple ameuté ſe ſoulève, il va aſſiéger ſon Roi, & vous êtes dans un bois occupé à envoyer des hommes à Verſailles & à recevoir ceux qui en reviennent. Des aſſaſſins pourſuivent la Reine juſque dans ſon lit, ils pénètrent juſque dans l'appartement du Roi, & dans le même tems vous êtes tranquillement dans une autre partie du château, entouré de ces brigands parricides ? Le Roi quitte une ville où il n'y a point eu de sûreté pour lui, il vient à Paris, & un homme à votre livrée l'attend ſur

la route, & auſſitôt qu'il l'apperçoit, il part comme une éclair. C'étoit donc pour vous dire que le Roi vivoit encore.

J'ignore ce qui s'eſt paſſé entre M. le duc d'Orléans & M. de la Fayette, mais cette prétendue miſſion dont perſonne n'a jamais connu la nature, & qui eſt encore un myſtère au moment où M. le duc d'Orléans auroit un ſi grand intérêt de l'éclaircir, pour détruire les conſéquences qu'on a tirées de ſon abſence, tout cela eſt bien extraordinaire. (1)

---

(1) Et puis pendant que M. le duc d'Orléans remplit, à ce qu'il dit, à Londres, une miſſion importante que perſonne ne connoît, dont perſonne au monde n'a encore entendu parler, on arrête dans les provinces, & même à Paris, des gens qui ſoulèvent le peuple, qui répandent de l'argent pour exciter des ſéditions, & ces gens avouent qu'ils agiſſent pour M. le duc d'Orléans, & par ſes ordres.

Et ſi on rappelloit à M. le duc d'Orléans, le ſoin qu'il a pris de faire porter ſes armes & ſa livrée à la garde nationale de la ville principale de ſon appanage; les efforts qu'il a faits pour faire ſortir de cette ville les deux régiments qui y ſont, et les faire remplacer par deux autres de ſa légion, diſant qu'il en ſeroit plus sûr, & qu'il lui falloit une place d'armes; comment expliqueroit-il tout cela. Diroit-il encore que *ſa conduite a été auſſi ſimple & naturelle, que ſes motifs étoient juſtes & raiſonnables?*

L'expoſé ne répond point à tout cela.

Tout cela eſt inexplicable, & j'en conclus, que la conduite de M. le duc d'Orléans dans la révolution, n'a point été *auſſi ſimple & naturelle, que ſes motifs raiſonnables & juſtes.*

J. G. D a***.